

## RÉSUMÉ DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

### 1) – PRÉSENTATION DE LA PROFESSION

La couverture et les techniques du toit consistent à assurer l'étanchéité des toitures (mettre hors d'eau les différentes formes de combles). Un bel ouvrage doit s'intégrer dans l'environnement, alliant la technique à l'esthétique dans de bonnes conditions de durabilité.

A la fois du passé, du présent et de l'avenir, le couvreur puise son inspiration et sa maîtrise à toutes les sources du savoir. Il restaure et préserve les bâtiments anciens, répond aux exigences de bien-être d'aujourd'hui et innove par l'utilisation de produits issus de nouvelles technologies.

### 2) – LE COUVREUR

Suivant la structure de l'entreprise, le couvreur est amené à travailler au sein d'une équipe composée de 2 à 3 salariés. Il est sous la responsabilité directe du chef d'équipe, du chef de chantier ou du chef d'entreprise. Il peut évoluer vers une de ces trois fonctions.

L'activité sera réalisée sur les ouvrages suivants :

- Les versants
- Les lucarnes dites à chevalet, à capucine, rampante.
- Les fenêtres de toit, châssis ouvrant ou fixe.
- Les outeaux triangulaires ou plats
- Les souches de cheminées.
- Les sorties de ventilation.

Il travaille principalement à l'extérieur et en hauteur, ce qui requiert de bonnes aptitudes physiques. Il participe au respect des règlements en matière de prévention des risques professionnels.

Il participe à la préparation et à l'organisation du chantier.

Il participe à l'installation des échafaudages, des éléments de sécurité individuels et collectifs.

Il assure une protection efficace de son environnement immédiat (plafond, jardin, etc...).

Il peut être amené à déposer des éléments nécessitant une protection individuelle (matériaux isolants, plaques amiantées, etc...).

Il participe au tri sélectif des matériaux déposés.

Il peut démonter des ouvrages en vue de leur réutilisation.

Il doit avoir des connaissances sur les matériaux employés, sur les styles architecturaux spécifiques à la région.

Il doit pouvoir appliquer les techniques de mise en œuvre sur des toitures planes dont les délimitations et/ou pénétrations forment des lignes simples (droites, biaisées ou brisées). La réalisation des intersections est faite avec le matériau de surface courante et/ou avec des compléments d'étanchéité métalliques. Les couvertures métalliques relèvent de la méthode dite de pose à tasseaux et/ou à joint debout, en feuilles et/ou longues feuilles.

Il pose les supports des éléments de couverture, d'écrans de sous-toiture, d'isolation thermique, d'isolation acoustique, de bardage et d'étanchéité.

Il façonne et pose les systèmes d'évacuation des eaux pluviales (gouttières, chéneaux etc...).

Il réalise et pose des éléments de raccordements métalliques.

Il participe à la pose des appareillages faisant appel à la domotique.

## CAP de *Couvreur*

Il est en relation avec d'autres corps d'état (maçonnerie, charpente, électricité, etc....) ce qui nécessite d'avoir quelques notions de ces métiers.

### **3) – LES ÉVOLUTIONS DE LA PROFESSION**

*« Le traditionnel existe toujours. Les techniques et les matériaux évoluent. »*

La couverture au sens général du terme est une activité qui évolue avec la pose de produits nouveaux et la mise en œuvre de matériaux relevant des dernières technologies. Les matériaux utilisés tels que l'ardoise, les tuiles, les métaux en feuilles ou en longues feuilles, les façonnés métalliques (zinguerie) continuent à faire largement appel à des savoir-faire traditionnels.

Le travail sur les toits offre au couvreur une grande autonomie dans la gestion personnalisée de la réalisation (après l'étude du chantier).

La diversité des bâtiments d'hier, d'aujourd'hui et de demain, les techniques de mise en œuvre et la confrontation des particularismes régionaux permettent au couvreur une rapide évolution de carrière, source d'enrichissement tant professionnel que culturel.

Les conditions d'intervention du couvreur ont évolué, de par :

- l'évolution des engins de levage et des échafaudages ;
- l'importance croissante de la démarche de prévention des risques professionnels dans les interventions et les normes de qualité ;
- le développement des travaux d'entretien-réhabilitation des toitures et d'architectures innovantes ;
- l'évolution des toitures qui doivent non seulement permettre la mise hors d'eau des bâtiments mais aussi assurer une fonction d'isolation thermique, acoustique, d'éclairage et d'appareillage faisant appel à la domotique (fenêtre de toit) ;
- la pose de matériaux de synthèse (étanchéité en membrane P.V.C, etc.....) ;
- la protection de l'environnement (tri sélectif des déchets).

La diversité des ouvrages à réaliser et les techniques de mise en œuvre nécessitent un accroissement du niveau de compétences des salariés et des chefs d'entreprise.

## CAP de *Couvreur*

### PRÉSENTATION DES FONCTIONS ET DES TACHES

FONCTIONS	TACHES
<b>1- ORGANISATION</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1) Recenser les moyens nécessaires pour réaliser le chantier (matériaux et matériels).</li><li>2) Préparer le chantier.</li></ol>
<b>2- RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1) Charger dans un véhicule le matériel et/ou les matériaux.</li><li>2) Mettre en place et/ou vérifier les éléments de protection des personnes et des biens.</li><li>3) Brancher les énergies.</li><li>4) Gérer le conditionnement des déchets.</li><li>5) Déposer et/ou déconstruire un ou des éléments, un ou des ouvrages.</li><li>6) Poser les supports des éléments de couverture sur des surfaces planes et/ou intégrer l'écran souple de sous toiture.</li><li>7) Réaliser les façonnés métalliques à la demande.</li><li>8) Mettre en œuvre des éléments de couverture et leurs accessoires sur des surfaces planes courantes. Réaliser les pénétrations continues et discontinues.</li><li>9) Mettre en œuvre les recueils et évacuations des eaux pluviales (E.P) par éléments métalliques.</li><li>10) Déposer les installations et/ou procéder au repliement et chargement du matériel..</li><li>11) Rendre compte de ses activités à sa hiérarchie par oral ou par écrit</li><li>12) Renseigner le client.</li></ol>
<b>3- RÉCEPTION ET CONTRÔLE DU CHANTIER</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1) Réceptionner et vérifier les livraisons.</li></ol>
<b>4- RÉPARATION ET ENTRETIEN.</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1) Réparer ou remplacer les éléments défectueux.</li><li>2) Décrire oralement l'intervention auprès du client.</li></ol>